



L'Etang des Aulnes et les Coussouls de Crau

Entre Crau et Alpilles



L'Etang des Aulnes : trois cents hectares voués à l'accueil du public... Si certaines zones sont inaccessibles, c'est par souci de préservation des habitats fragiles. Des marécages interdisent d'ailleurs tout déplacement autour du plan d'eau où nichent des oiseaux migrateurs : hérons, aigrettes, canards... Pour leur maintien, l'écosystème de l'étang bénéficie d'une surveillance attentive, à l'image du contrôle de la présence des silures, ces gros poissons dont la voracité met en péril la survie d'autres espèces. Ici, à Saint-Martin de Crau, trois zones cohabitent pour le plaisir de tous, pêche, chasse et nature.

Au cœur de cette splendide propriété acquise par le Département entre 1988 et 2000, s'élèvent plusieurs bâtiments, au sein desquels ont lieu, l'été, des concerts nocturnes.

Le domaine de La Castelette se trouve au nord de Saint-Martin de Crau. Récemment réaménagé, il expose ses 140 hectares sur une colline nichée entre la plaine et les Alpilles. Un sentier de randonnée y serpente.



□ **DOMAINE**

Plus au sud, on découvre le domaine des Coussouls de Crau, composé essentiellement des habitats protégés de coussoul (steppe de Crau, *Asphodelatum fistulosi* pour les botanistes) qui fait partie intégrante de la Réserve Naturelle Nationale. Là aussi, la nature est préservée. Des bergeries sont ainsi mises à la disposition d'éleveurs, qui en retour veillent et entretiennent cet espace naturel unique en Europe par un pâturage extensif.

Les propriétés sont accessibles en voiture, direction Saint-Martin de Crau puis une signalétique routière vous indiquera la route de l'Etang des Aulnes. Vous pourrez stationner soit sur le parking situé à l'intérieur de la propriété, soit sur le parking situé sur le chemin de Vergières.

Pratique

Le domaine des Coussouls de Crau ne se découvre réellement qu'à l'occasion de visites guidées. La Réserve Naturelle des Coussouls de Crau propose un sentier de découverte au lieu-dit Peau de Meau. Ce sentier emprunte pour partie le domaine départemental.





Etangs de Camargue et Château d'Avignon

Grandeur nature



Une vaste mosaïque d'étangs, de marais, de lieux envoûtants où s'ébattent des chevaux épris de liberté...

L'ensemble acquis entre 1962 et 1992, représente le quart du patrimoine du Département. Cela comprend, sur le territoire des Saintes-Maries de la Mer, les étangs dits inférieurs (l'Impérial, le Malagroy, Cacharel, la Bardouine), les zones humides du nord (Consécanière, Frigoulès, Pioch Badet, Mas du Ménage) et sur la commune d'Arles, les Jasses d'Albaron.

Très impliqué en Camargue, le Département joue un rôle important, notamment dans la gestion du régime de circulation des eaux de la partie ouest du Parc Naturel Régional. Son action environnementale y est également forte, car sur ce vaste territoire, véritable paradis ornithologique où se nourrissent les flamands roses, poussent également de nombreuses plantes rares.



□ **DOMAINE**

Pour allier nature et culture, vous pourrez vous arrêter au Château d'Avignon, classé à l'inventaire des Monuments Historiques. Cette imposante demeure du XIX^{ème} siècle, propriété de la famille Pastré de Marseille, était dotée du «confort moderne» de l'époque. Le Département y organise régulièrement des activités culturelles.

Les domaines de Camargue sont accessibles par la route, Direction Arles, puis les Saintes-Maries-de-la-Mer.

Pratique

Le domaine départemental du Château d'Avignon bénéficie d'une programmation culturelle riche et variée accessible en ligne sur www.cg13.fr

